

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

30 | 2002

Foccart - Entre France et Afrique

Introduction et allocutions d'ouverture

Florence Hachez-Leroy, Béchir Ben Yahmed et Pierre Messmer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/392>

DOI : 10.4000/ccrh.392

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2002

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Florence Hachez-Leroy, Béchir Ben Yahmed et Pierre Messmer, « Introduction et allocutions d'ouverture », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 30 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/392> ; DOI : 10.4000/ccrh.392

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction et allocutions d'ouverture

Florence Hachez-Leroy, Béchir Ben Yahmed et Pierre Messmer

Introduction (Florence Hachez-Leroy)

- 1 Le 2 décembre 2001, le Centre d'études africaines (CEAf) et le Centre de recherches historiques (CRH) ont organisé conjointement une journée d'études consacrée à Jacques Foccart, qui se déroula au grand amphithéâtre de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). L'objectif de cette journée était ambitieux : amener des chercheurs africains et français à se pencher sur un homme à la réputation sulfureuse, au travers d'une source nouvelle, avec les limites propres à celle-ci, comme le soulignent plusieurs auteurs dans leur texte. Une telle initiative, particulièrement tournée vers l'Afrique, s'intégrait dans la suite de rencontres initiée depuis de nombreuses années par le CRH avec des centres d'aires culturelles diverses, sans se limiter à l'Europe.
- 2 C'est à partir des travaux de cette journée qu'a été réalisé ce premier numéro des *Cahiers du CRH* entièrement consacré à l'histoire du temps présent, celle-ci étant d'emblée conçue dans une perspective internationale.
- 3 Jacques Foccart n'est pas un personnage anodin dans la vie politique de la V^e République française, encore moins dans les relations franco-africaines de cette période. Au travers des deux tomes d'*Entretiens* puis des cinq volumes de son *Journal de l'Élysée*, le lecteur averti pouvait déjà se forger une opinion sur le personnage, ses positions, sa sensibilité, et plus globalement sur sa vision de l'Afrique, des différents présidents de la République française, des amis et ennemis du parti gaulliste, de son propre rôle, enfin.
- 4 La valeur de cette source est singulière, comme l'a souligné Renaud de Rochebrune lors des discussions qui s'engagèrent au cours de la journée d'études qui fut consacrée à ce témoignage. Elle comporte, d'une part, une série d'entretiens classiques *a posteriori* et, d'autre part, un témoignage à chaud. En effet, les cinq volumes du *Journal de l'Élysée* ont été dictés par Jacques Foccart sur des bandes magnétiques de façon quasi hebdomadaire, tout au long de sa fonction auprès de Charles de Gaulle, puis de Georges Pompidou. Les conditions de leur publication sont clairement rapportées par Béchir Ben Yahmed, dans

le texte qu'il a accepté de rédiger pour ce numéro des *Cahiers du Centre de recherches historiques*. Jacques Foccart n'a finalement relu et corrigé que ses entretiens avec Philippe Gaillard. Les cinq tomes du *Journal de l'Élysée* sont une transcription fidèle des propos spontanés qu'il a tenus au fil de sa vie, sans retouche ou modification de sa part *a posteriori*.

- 5 Les sept volumes furent mis gracieusement à la disposition des chercheurs par les éditions Fayard. En voici les références précises¹ :

- Jacques Foccart, *Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Élysée* – I, 1965-1967, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, 811 p.
- Jacques Foccart, *Le Général en Mai. Journal de l'Élysée* – II, 1968-1969, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1998, 791 p.
- Jacques Foccart, *Dans les bottes du Général. Journal de l'Élysée* – III, 1969- 1971, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1999, 792 p.
- Jacques Foccart, *La France pompidolienne. Journal de l'Élysée* – IV, 1971-1972, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 2000, 651 p.
- Jacques Foccart, *La Fin du gaullisme. Journal de l'Élysée* – V, 1973-1974, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 2001, 651 p.
- Jacques Foccart, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, Tome I, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, 505 p.
- Jacques Foccart, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, Tome II, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, 527 p.

- 6 Le travail d'édition des cinq volumes du *Journal de l'Élysée* achevé, il restait aux chercheurs à s'en saisir. Cette source nouvelle n'avait encore, jusqu'à cette journée, fait l'objet d'aucun travail d'historien. L'importance du personnage de Jacques Foccart et l'intérêt majeur autant qu'inédit de cette source expliquent naturellement l'attention des deux centres de recherches pour ce travail ancré au cœur de l'histoire du temps présent. De fait, le comité scientifique, composé de Patrick Fridenson, Élikia M'Bokolo, Philippe Gaillard et Florence Hachez-Leroy, tint à lui donner une dimension interdisciplinaire en réunissant politistes, anthropologues, africanistes, historiens économistes et archiviste. Cette démarche s'inscrivait pleinement dans les nouvelles problématiques d'histoire du Politique, que l'on peut retrouver notamment dans les travaux de Pierre Rosanvallon ou Christophe Prochasson². Trois thèmes s'imposèrent naturellement pour cerner la vie de Jacques Foccart :

- Son action dans ce que Jean-Pierre Dozon a appelé l'État franco-africain, sorte de regard extérieur, sur l'État français ;
- Sa place au sein de la famille gaulliste, les modes de relation et de décision orchestrés par les « barons » ;
- Enfin, dimension incontournable à nos yeux, celle de l'histoire économique qui permettait de mettre en évidence l'intérêt particulier que Jacques Foccart portait aux industriels français implantés outre-mer.

- 7 Sous la présidence de Pierre Messmer, la journée commença par une session plénière animée par Georges-Henri Soutou, de l'université Paris-IV. Il s'agissait de replacer le témoignage de Jacques Foccart et son parcours politique dans leur contexte. Béchir Ben Yahmed, président de *Jeune Afrique*, précisa les conditions dans lesquelles Philippe Gaillard et lui furent chargés par Jacques Foccart d'assurer la publication de son témoignage. Participèrent à cette matinée : Béchir Ben Yahmed, Pascal Geneste, Jean-Pierre Dozon, Pierre Kipré, Marc Michel, Bernard Lachaise, et Claude Wauthier.

- 8 L'après-midi fut organisé en trois tables rondes thématiques :
- **Table A** : Jacques Foccart et la politique africaine, sous la présidence de Pierre Kipré, réunit les intervenants suivants³ : Colette Dubois, Danielle Domergue-Cloarec, Comi Toulabor (CEAN, IEP Bordeaux, *Foccart et le premier coup d'État en Afrique : un silence qui en dit long*), Franck Ekra, (CRH-EHESS-université Laval, Québec, *Houphouët-Boigny, Jacques Foccart et la France : consonances/dissonances*), Rémy Bazenguissa, (université Lille-III, *Jacques Foccart et les affaires congolaises*), Abdoulaye Barro (université Paris-I, *Jacques Foccart, une certaine philosophie en Afrique*).
 - **Table B** : Jacques Foccart et la politique française, sous la présidence de Jean-Luc Parodi, de la FNSP, rassembla Jean-François Médard, Frédéric Turpin et Muriel Montero.
 - **Table C** : Jacques Foccart et les industriels français, sous la présidence de Patrick Fridenson, réunit Catherine Hodeir, Hélène d'Almeida-Topor, André Lewin, et Florence Hachez-Leroy. Elle accueillit en outre un grand témoin : Jacques Marchandise, ancien président de Fria, filiale guinéenne de Pechiney.
- 9 L'interdisciplinarité, la rencontre entre historiens et anthropologues africains constitua un élément fort de notre journée.
- 10 Chaque séance fut suivie de débats, dont il aurait été fastidieux d'assurer la retranscription, d'autant que les communicants ont tenu compte, dans leur texte publié, des propos des intervenants. Néanmoins, il nous est apparu important, en tant qu'historiens du temps présent, de reproduire le témoignage de quatre personnalités qui prirent la parole longuement : Pierre Messmer, ancien Premier ministre, membre de l'Institut, dans son allocution d'ouverture ; Alain Plantey, Conseiller d'État, ancien ambassadeur à Madagascar et surtout artisan de la Constitution de la V^e République pour la partie territoires d'outre-mer ; Olivier Stim, ancien ministre des Départements et Territoires d'outre-mer et Jacques Marchandise, membre du Conseil d'État, ancien président de Fria, et ancien directeur général de Pechiney.
- 11 Jacques Foccart fait souvent référence à ses archives dans le *Journal de l'Élysée*, mentionnant notes et documents qu'il verse dans ses dossiers et que, dit-il, les historiens pourront consulter. Pour la première fois fut donné, dans une journée scientifique, un état descriptif et analytique des fonds Jacques Foccart. Il nous faut ici remercier particulièrement les Archives de France pour leur participation ainsi que Pascal Geneste, conservateur à la section du XX^e siècle, dont la contribution figure dans ce numéro. Reste que se pose le problème de leur consultation qu'il est important de souligner ici : certains chercheurs ont eu accès à ces sources, alors que d'autres se sont vus refuser cette autorisation.
- 12 L'exercice était difficile, le lecteur jugera du résultat : un certain nombre d'axes de recherches futures ont été dégagés, des hypothèses, des réflexions nouvelles ont été formulées ; l'on peut citer le poids de Jacques Foccart dans la famille gaulliste, et les relations internes à ce mouvement ; l'absence de vision politique de Jacques Foccart quant au devenir de l'empire colonial français tout au long de son *Journal* comme au cours de ses *Entretiens* ou encore son réel intérêt pour les investissements français en Afrique. Notre regret, comme éditeur, restera de n'avoir pas pu publier la totalité des communications, certains chercheurs jugeant leurs travaux encore trop embryonnaires, et n'ayant pu, d'ailleurs, accéder aux archives du fonds Foccart déposé aux Archives nationales.

- 13 Afin d'assurer une cohérence éditoriale à l'ensemble des communications, nous avons choisi de les regrouper par thème, en privilégiant, selon les cas, la vision d'ensemble puis la logique chronologique.
- 14 Enfin, l'ensemble des participants à cette journée, les communicants comme le public, ont souligné la nécessité de continuer dans la voie maintenant ouverte, et de poursuivre les travaux de recherches ici amorcés.
- 15 **Remerciements**
L'initiative de cette journée a été favorablement accueillie et encouragée par l'ensemble de la communauté des chercheurs en sciences sociales. Nous devons souligner l'aide remarquable apportée par l'École des hautes études en sciences sociales : nous remercions son président, Jacques Revel, qui souscrivit à la démarche, et le bureau de l'École qui apporta son soutien financier ; l'organisation d'une telle opération n'aurait pu se faire sans l'engagement des directions du CRH et du CEAF et sans la coopération de l'ensemble de leurs équipes administratives, notamment celle de Christiane Artz et de Carole Craz, qui eurent à réaliser l'exercice périlleux de l'équilibre budgétaire, ainsi que celle des étudiants du CEAF qui participèrent avec enthousiasme à la réussite matérielle de cette journée. Une pensée particulière, partagée de tous, revient à Françoise Terriou, secrétaire du CEAF.
- 16 Enfin, cette publication fut rendue possible grâce au soutien budgétaire du CRH et à la compétence bienveillante de Nicole Fouché, éditrice des *Cahiers*.
- 17 L'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom) et l'Institut pour l'histoire de l'aluminium (IHA) furent les deux financiers extérieurs à l'École, qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements, de même que les éditions Fayard qui mirent les ouvrages à la disposition des chercheurs.
- 18 Notre reconnaissance va enfin à Philippe Gaillard, impliqué constamment dans le comité scientifique, « vieux briscard »⁴ chevronné de l'Afrique mais surtout artisan discret, rigoureux et efficace de cette entreprise.

Allocutions d'ouverture (Pierre Messmer)

- 19 Jacques Foccart occupe, dans l'histoire des débuts de la V^e République, une place à la fois importante et originale. C'est une place importante en raison des fonctions qui ont été les siennes ; je rappelle que Jacques Foccart a été le conseiller du général de Gaulle à l'Élysée, pour les affaires africaines et malgaches, un certain nombre de ceux qui sont ici en ont le souvenir d'ailleurs. Il a poursuivi les mêmes fonctions auprès de Georges Pompidou, et plus tard encore, il a repris ces fonctions, non plus à l'Élysée, mais à Matignon, avec Jacques Chirac, pendant la première cohabitation.
- 20 Je disais, il y a un instant, que ses fonctions à l'Élysée, auprès du général de Gaulle, étaient celles du secrétaire général aux affaires africaines et malgaches, mais en réalité elles étaient encore plus importantes. En effet, pour des raisons diverses qui tiennent à la personnalité de Jacques Foccart, à son passé de résistant pendant la guerre, c'est lui qui assurait la liaison avec le service de documentation et de contre-espionnage, le SDECE, qui est devenu aujourd'hui la DGSE. Il assurait aussi une certaine liaison entre les dirigeants de l'UNR et de l'UDR, à l'occasion de différentes réunions auxquelles il participait, et dont, ensuite, il rendait compte au général de Gaulle. Avec Georges Pompidou, d'ailleurs, cet aspect de son activité a sensiblement diminué mais dans le domaine africain et malgache

comme, d'ailleurs, dans le domaine des départements et territoires d'outre-mer, la place de Jacques Foccart, son influence aussi, ont été indiscutables. C'est donc un personnage important de la V^e République, disons de la V^e République de 1958 jusque dans les années 1980, ce qui n'est pas si mal.

- 21 Mais en même temps, ce personnage, qui a une place importante, a une situation très originale. Jacques Foccart est un « homme de l'ombre ». Par exemple, jamais il n'a été élu. Même lorsqu'il siégeait sous la IV^e République à l'Assemblée de l'Union française, ce n'était pas comme élu mais comme un des membres désignés par le parti politique auquel il appartenait, à l'époque le RPF. Jacques Foccart n'a jamais été élu, sa légitimité par conséquent tient à la personnalité de ceux auprès desquels il se trouve. La légitimité de Jacques Foccart pendant la présidence du général de Gaulle de 1958 à 1969, c'est la confiance que le général lui accorde. La légitimité de Jacques Foccart à côté de Georges Pompidou et plus tard à côté de Jacques Chirac, c'est la confiance que l'un et l'autre lui font. Il en résulte d'ailleurs des caractéristiques tout à fait particulières.
- 22 D'une part, cet « homme de l'ombre », n'ayant pas de légitimité personnelle, est tenu, par conséquent, à un respect de celui auprès duquel il se trouve et que, vis-à-vis du général de Gaulle en particulier, Jacques Foccart est d'une fidélité, d'une loyauté que l'on peut dire parfaites. Je pense, par exemple, que Jacques Foccart n'était pas, au fond de lui-même, d'accord avec la politique africaine du général de Gaulle. Je pense que Jacques Foccart trouvait que aller à l'indépendance très vite, dès 1960, c'était y aller un peu vite. Moyennant quoi, lorsque le général de Gaulle a pris sa décision, Jacques Foccart non seulement l'a respectée, mais s'en est fait l'acteur d'une façon très efficace.
- 23 Mais à aucun moment il n'est contraint, comme le sont par exemple les élus, de justifier, d'expliquer ce qu'il fait. Un élu est obligé, dans une campagne électorale, de prendre la parole sur des problèmes d'ordre général. Et ensuite, lorsqu'il appartient à une assemblée, il est obligé de voter et souvent de justifier ses votes sur des sujets tantôt importants tantôt peu importants. Jacques Foccart, en raison des ses fonctions, n'a jamais besoin de ces justifications et on le retrouve très bien dans ses Mémoires. Ses Mémoires sont très intéressants du point de vue historique et je suis persuadé que les historiens s'en serviront beaucoup. Mais j'ai été frappé par le fait que dans ses Mémoires, à aucun moment, Jacques Foccart n'exprime une vue de politique générale, à aucun moment. Tout simplement parce que sa politique générale, c'est celle du chef d'État ou de gouvernement auprès duquel il se trouve. Il pense que c'est là son devoir et sa fonction.
- 24 Je disais que c'est un homme qui a une place particulière aussi en raison de ses méthodes. Jacques Foccart, c'est un « homme de l'ombre », c'est aussi peut-être parce que c'est un homme des services secrets. Il a une culture qui est celle des services secrets. Il assure, d'ailleurs, la liaison à l'Élysée et à Matignon avec ces services. Il les anime. On a, sur l'Afrique en particulier, beaucoup parlé des réseaux de Jacques Foccart. Dans un esprit qui était humoristique et que certains ont trouvé un peu cruel, interrogé un jour sur les réseaux de Jacques Foccart, j'ai répondu que c'était des réseaux téléphoniques. Ce n'est pas tout à fait faux. La méthode de Jacques Foccart, qui lui impose d'avoir des contacts personnels avec des hommes qui sont dispersés dans toute l'Afrique, et même en dehors de l'Afrique puisque, je l'ai dit, il s'occupe des départements et territoires d'outremer, lui impose de beaucoup téléphoner. Et comme les Africains, ceux qui sont ici même ne me contrediront pas, adorent le palabre téléphonique, eh bien les conversations téléphoniques de Jacques Foccart étaient aussi longues que nombreuses. Mais puisque je parle des réseaux de Jacques Foccart, je dirai que son principal réseau en Afrique, c'est le

réseau du SDECE de l'époque, de la DGSE d'aujourd'hui. Et les réseaux du SDECE en Afrique, dans les années 1960, et même 1970, étaient des réseaux qui étaient encore relativement solides. Et c'est à travers ces réseaux que Jacques Foccart exerce non seulement une influence en Afrique, mais crée une sorte de couverture d'informations et de renseignements.

- 25 Ce personnage a eu une influence indiscutable, mais sa fidélité à ceux qu'il servait a été non moins indiscutable et par conséquent, l'a, en quelque sorte, mis au deuxième plan, ce qui lui plaisait beaucoup. Je dois dire que Jacques Foccart ne cherchait pas du tout à se mettre devant les autres, à se mettre en valeur personnellement. Il préférait justement cette part d'ombre dont j'ai parlé ; c'est cet homme très important par son influence et je dirais très mystérieux dans son comportement, dans ses méthodes que nous allons évoquer aujourd'hui et je suis heureux de féliciter ceux qui ont pris l'initiative de la réunion d'aujourd'hui.

Et Foccart décida de publier ses Mémoires (Bécher Nen Yahmed)

- 26 Je n'ai pas connu Jacques Foccart quand il était au pouvoir. Curieusement, cet homme qui s'occupait de l'Afrique n'a jamais estimé utile de prendre contact avec un journal qui s'occupait de l'Afrique. De notre côté, à *Jeune Afrique*, nous n'osions pas ne serait-ce que lui serrer la main, de peur d'être compromis par « l'homme de l'ombre ». Et puis, en 1974, après que le président Giscard d'Estaing l'eut congédié de manière inconvenante et qu'il se fut trouvé, en somme, dans l'opposition, nous avons déjeuné ensemble à l'initiative d'un ami commun.
- 27 À partir de cette rencontre, sa prévention à l'égard des Africains qui n'étaient pas des chefs d'État, et la nôtre à l'encontre du « suppôt du post-colonialisme français » ont commencé à s'atténuer. Nous nous sommes ensuite retrouvés pour des déjeuners mensuels, auxquels Philippe Gaillard fut associé quand il eut entrepris de recueillir les Mémoires dont nous nous entretenons aujourd'hui.
- 28 Jacques Foccart était un « homme de l'ombre » et un homme qui n'imaginait pas qu'il pût se confier à plus d'une personne ; je dirai même qu'il ne pouvait envisager la confiance que comme la recevant et nullement s'y livrant. Je ne me souviens pas très bien de la manière dont je l'ai amené à reconnaître qu'il devrait, pour l'histoire, confier ses souvenirs et ses documents dans une perspective d'édition. En tout cas, ce fut progressif. Je découvris alors que cet homme très méfiant était aussi quelqu'un qui savait donner sa confiance, et qui la donnait de manière absolue.
- 29 Je crois qu'il a accepté l'idée de voir ses Mémoires consignés sur papier lorsqu'il a compris qu'à *Jeune Afrique* nous ne cherchions pas à faire « un coup d'édition », mais à éviter qu'un témoignage d'une telle richesse – à laquelle ce vrai-faux modeste feignait de ne pas croire – soit perdu. D'autre part, je lui ai donné l'assurance que rien ne serait imprimé sans son accord, et que nous étions parfaitement capables de travailler sur ce projet pendant des mois et des années, et de laisser cet ouvrage ignoré à jamais du public si, finalement, il en décidait ainsi.
- 30 Vint ensuite la recherche de la personne capable d'accomplir le travail de recueil et de mise en forme pour lequel le détenteur d'informations historiques qu'était Foccart n'était pas outillé. Il m'a interrogé à ce sujet. Je lui ai demandé quelques jours de réflexion, mais

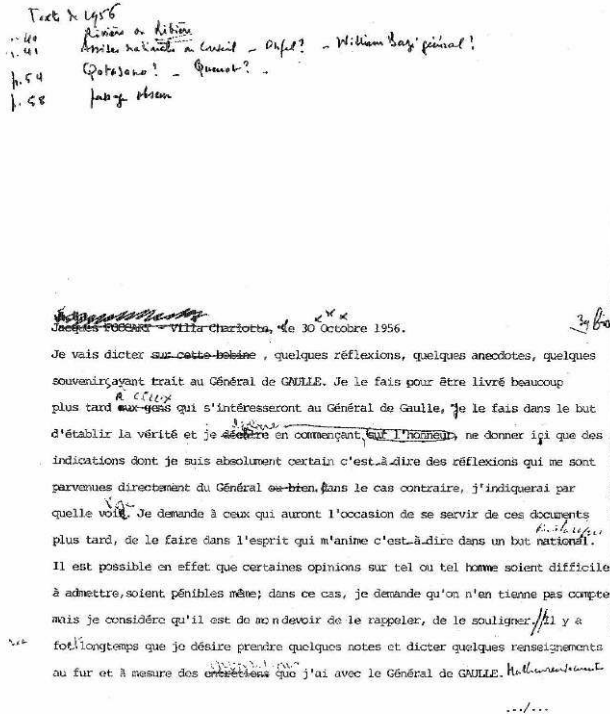
j'ai tout de suite pensé à Philippe Gaillard vieux briscard de l'Afrique, qui était un ami et un collaborateur, et qui pouvait se rendre disponible. Accepterait-il de fréquenter Jacques Foccart ? Je lui ai posé la question, et il m'a répondu, sans l'ombre d'une hésitation : « Ni un éditeur comme *Jeune Afrique* ni un journaliste comme moi ne sauraient se dérober devant la perspective d'une telle entreprise ». J'en parlai donc à l'ancien secrétaire général de l'Élysée pour les Affaires africaines, qui me demanda si j'avais toute confiance en ce journaliste. Je lui en donnai l'assurance, tenant toutefois à ajouter, considérant les préventions de ce vieux gaulliste à l'égard des États-Unis, que M^{me} Gaillard était américaine. Il a accepté de le voir, et il n'a jamais émis la moindre réserve au consentement qu'il m'a alors donné. Très vite, une connivence et une complicité sont nées entre Jacques Foccart et Philippe Gaillard, qui ont duré jusqu'à la fin de la vie de Foccart.

- 31 Cet homme ignorait tout de l'édition, et il nous a fait une confiance totale, non seulement pendant toute la période au cours de laquelle nous avons travaillé ensemble, mais encore au-delà. En effet, il nous a donné, à Philippe Gaillard et à moi, plein pouvoir pour la poursuite de la publication de son œuvre après sa mort. Je pense que nous avons été à la hauteur de cette confiance. Tout ce qui a été publié est conforme à ce qu'il a voulu et à ce qu'il avait noté. Dans ma carrière d'éditeur, je n'ai jamais connu une entreprise qui se soit déroulée sur une aussi longue durée sans la moindre anicroche.
- 32 J'ai demandé à mon collaborateur et ami Renaud de Rochebrune de vouloir bien veiller à la qualité historique et au professionnalisme de ce travail, et à nous tenir éloignés de toute tentation hagiographique. Il y a consacré, lui aussi, plusieurs années. Il y a apporté encore plus de réserve que nous à l'égard de Jacques Foccart, de sa personnalité et de la politique qu'il a incarnée. Mais il est intervenu en professionnel de l'édition, contribuant ainsi à donner aux sept volumes finalement publiés – deux tomes d'entretiens, *Foccart parle*, et cinq tomes de *Journal* – la valeur que beaucoup lui ont reconnue.
- 33 Au début, il n'était pas question d'éditer ce qui serait le *Journal de l'Élysée*⁵. Quant aux entretiens, que j'appellerais « ses Mémoires vivants », ils avaient lieu en secret. Nous étions convenus qu'ils seraient publiés à une date que l'interviewé fixerait, probablement postérieure à sa mort. C'est seulement après que les textes écrits eurent pris consistance, au bout de plus d'un an de travail, qu'il en vint à accepter l'idée de la publication de *Foccart parle* au fur et à mesure que les deux tomes seraient « bons à tirer » – je dirais même à se délecter de cette idée.
- 34 S'est posée à nous, *Jeune Afrique*, la question d'éditer tout seuls ces ouvrages ou, ce qui nous est apparu très vite utile, voire nécessaire, de nous associer à un éditeur français qui nous apporterait son nom, sa caution et son réseau de distribution. Comme l'affaire restait secrète, il était difficile de sauter ce pas. C'est alors que le président des éditions Plon, ayant appris que je connaissais Jacques Foccart, vint me demander si je pourrais obtenir de lui qu'il rédige ses Mémoires. Plon se prévalait, évidemment, de sa qualité d'éditeur du général de Gaulle, mais je n'ai pas pensé qu'il pouvait être celui de Foccart, et je n'ai pas donné suite à cette offre, assortie pourtant de conditions financières mirobolantes. J'ai alors considéré, avec Renaud de Rochebrune, le monde de l'édition. Un peu par hasard, je dois le dire, j'ai moi-même approché Claude Durand, le président de Fayard, et son adjoint, aujourd'hui vice-président, Olivier Bétourné. Claude Durand a manifesté un intérêt immédiat. Il a accepté les conditions de son coéditeur et des auteurs, Jacques Foccart et Philippe Gaillard.

- 35 C'est ainsi qu'une collaboration exemplaire s'est nouée entre les personnes que j'ai citées et quelques autres, au premier rang desquelles l'historienne Florence Hachez-Leroy, qui seconda Philippe Gaillard avec autant de constance et de patience que de compétence.
- 36 La seule difficulté que nous avons rencontrée est survenue après la mort de Jacques Foccart, alors que le premier tome de *Foccart parle* était paru depuis un an et le second était sous presse. Des hommes politiques, autour de lui et dans la droite du mouvement gaulliste, acceptaient mal que Foccart s'exprimât et, qui pis est, s'exprimât par le truchement d'un éditeur qui était *Jeune Afrique*, autrement dit, qu'il eût placé sa confiance en des gens totalement extérieurs à leurs cercles. Par l'intermédiaire de l'exécuteur testamentaire du défunt, ils ont cru devoir intenter un procès aux éditeurs pour empêcher la poursuite de cette publication. Bien évidemment, grâce à la confiance que Jacques Foccart avait tenu à nous manifester scrupuleusement et par écrit dès le début de notre aventure éditoriale, ils ont été déboutés d'une manière claire et nette par la justice française.
- 37 Faut-il ajouter ici qu'après avoir beaucoup travaillé à cet ouvrage pendant sept ans nous avons été un peu déçus par le tirage de ces livres – néanmoins honorable ? Nous imaginions que le nom de Foccart, sa connaissance exceptionnelle des affaires franco-africaines et des arcanes de la politique française, le fait qu'il parlât soudain et pour la première fois, donneraient à la publication de ses Mémoires un retentissement et un tirage plus grands encore. Il n'en reste pas moins que l'ensemble a été bien reçu. Le large usage qui a été fait, dès à présent, de ce travail par de nombreux historiens est pour nous un motif de satisfaction.
- 38 Tel est le témoignage que j'ai voulu apporter à la demande des organisateurs de cette journée d'étude, sans revenir sur le fond de ce que fut la politique africaine de la France au temps de Foccart et de ce qu'apporte de nouveau, pour l'éclairer, cet ouvrage – ce que j'ai déjà eu l'occasion de faire, notamment, dans la préface du cinquième tome du *Journal de l'Élysée*.

Documents et sources

- 39 Les figures 1 et 2 sont extraites de la retranscription dactylographiée par Odette Leguérney, qui constitue le manuscrit original du *Journal de l'Élysée*. Les corrections sont de la main de Raymond Labelle, ancien chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, qui fut, dans le plus grand secret, le premier lecteur.
- 40 Figure 1 : La première page de la première tentative du Journal de Jacques Foccart, le 30 octobre 1956.



41 Figure 2 : La première page du texte du Journal de Jacques Foccart, le 17 janvier 1965, et qui sera ininterrompu jusqu'en 1974.

NOTES

1. Dans la suite du numéro, nous mentionnerons les références à ces volumes sous la forme suivante : *Journal*, I, ou *Journal*, II, etc. ; *Foccart parle*, I, ou *Foccart parle*, II.
2. Pierre Rosanvallon, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*. Paris, Gallimard, 2000, 440 p. ; « Les deux crises de la représentation politique », *Les Cahiers de la Villa Gillet*, n° 8, avril 1999, p. 73-84 ; voir aussi sa leçon inaugurale au Collège de France prononcée le jeudi 28 mars 2001 ; Christophe Prochasson, « La politique comme culture », *Le Mouvement Social*, juillet-septembre 2002, p. 123-128 ; Vincent Duclert et Christophe Prochasson, (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002.
3. Nous indiquons entre parenthèses les titres des communications dont le texte ne figure pas dans cette publication.
4. L'expression est utilisée par Béchir Ben Yahmed, voir *infra*.
5. L'existence de ce journal, initialement dicté au magnétophone, fut révélée à Philippe Gaillard, qui obtint, dans un premier temps, l'autorisation de compulsier secrètement les quatre mille cinq cents pages dactylographiées et la quarantaine d'heures d'enregistrements sonores restant à transcrire. À la longue, Jacques Foccart se laissa convaincre que ce trésor ne devrait pas rester enfoui dans des archives ; il confia à son interviewer le soin de la mise en forme et de l'annotation.